



## Belly Lunanga

Chef et Point focal central de l'état civil  
 Direction de la Population  
 Ministère de l'Intérieur, Sécurité,  
 Décentralisation et Affaires coutumières  
 République démocratique du Congo

## Obtenir le soutien politique

**Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil de la République démocratique du Congo s'améliorent, grâce au travail assidu de chefs de file comme Belly Lunanga, qui poursuivent leurs efforts afin d'accroître la sensibilisation et le soutien politique.**

Belly Lunanga a le droit dans le sang. Il se rappelle avoir été fasciné de voir son père, juge adjoint au sein d'un tribunal rural, présider des procès. « Même quand j'étais très jeune, je voulais accéder à la magistrature », dit-il. Bien qu'il ait étudié le droit à l'Université de Kinshasa, il n'a jamais travaillé au sein de la magistrature, choisissant plutôt de se joindre à la fonction publique en tant qu'officier au département de la population du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité de la République démocratique du Congo, en 2002.

L'intérêt de M. Lunanga pour les systèmes ESEC a été éveillé à l'université dans le cadre d'un cours sur l'enregistrement des mariages. Cet intérêt s'est accru au cours d'une mission de formation en 2006 à l'intention des personnes participant au processus d'enregistrement des faits d'état civil – des agents des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé, ainsi que de l'Institut national de la Statistique. En tant que juriste, il a été sollicité pour tenir une séance de formation organisée par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, à l'intention des officiers et agents provinciaux chargés de l'enregistrement des faits d'état civil. « J'étais un néophyte », dit-il, « mais j'y ai pris goût ».

Ensuite, en 2006, il a participé à une réunion sur l'état des systèmes d'enregistrement dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe. « J'ai réalisé à quel point les systèmes en place dans mon pays étaient peu développés par rapport à d'autres », dit-il. « Cela m'a motivé à travailler dans ce domaine. ».

### Les défis

En tant qu'officier au sein du secrétariat général, au département de la population du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en 2010, M. Lunanga a été désigné comme personne responsable de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Il est aujourd'hui Point focal central au sein de la Direction de la population, un poste auquel il a accédé modestement, décrit-il, « en grande partie en raison de la pénurie de personnel qualifié à l'administration de notre pays, ne possédant pas de compétences requises ou une formation postsecondaire en matière de gestion de l'état civil. »

Les problèmes avec les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil de la RDC, qu'il avait constatés en 2006, persistent encore aujourd'hui. « Compte tenu des nouvelles normes internationales, notre cadre juridique est obsolète et doit être adapté », dit-il. « Nous

travaillons avec de vieux outils qui ne permettent pas de trouver des solutions novatrices, comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication. » Les activités d'enregistrement des faits d'état civil sont également mal financées : « Il n'y a pas une seule ligne dans le budget national, prévue pour financer ces activités », dit-il.

Compte tenu de ces difficultés, « nous faisons du mieux que nous pouvons », dit-il. M. Lunanga et son équipe ont fait des progrès. Les réformes du Code de la famille de 1987 visant à faciliter l'enregistrement et à fournir des données plus complètes sont actuellement examinées par le Parlement. M. Lunanga est optimiste quant à l'adoption de la nouvelle loi. « Nous avons créé un noyau de parlementaires qui soutiendront le projet en plénière », explique-t-il. Ils bénéficient du soutien de partenaires techniques et financiers, comme l'UNICEF.

Il convient également de noter la création de bureaux secondaires d'enregistrement et la mise en place d'un système d'enregistrement des naissances par procuration, qui permet aux mandataires ayant l'autorisation des parents d'enregistrer la naissance d'un bébé ont permis à la RDC d'augmenter le taux d'enregistrement des naissances de 15 pour cent. En 2014, le taux était de 25 pour cent et il a atteint 40 pour cent en 2018.

## Obtenir le soutien politique

M. Lunanga tire une grande satisfaction à communiquer le message de promotion des activités des systèmes ESEC avec d'autres personnes sur le terrain. Il est fier du travail accompli par le Comité national de coordination qui fonctionne sur le plan technique depuis 2009. Ce groupe de travail interinstitutionnel assure le suivi des activités nationales et provinciales en matière d'enregistrement des faits d'état civil. « Bien que fonctionnant de manière informelle, il permet de transmettre aux décideurs le message relatif à l'enregistrement des faits d'état civil. Je suis fier de la cohésion de toutes les structures impliquées dans la gestion de l'état civil et de l'intérêt croissant pour nos activités. »

**« Lorsque l'on est sans ressources, on doit motiver les autres en donnant l'exemple. »**

Pour lui, cela est essentiel. « Si vous ne bénéficiez pas d'un soutien politique, vous ne pouvez rien faire », note-t-il. L'obtention de ce soutien « est un processus continu. Je suis heureux de dire qu'ils nous soutiennent. De plus, le groupe de députés nationaux s'agrandit à chaque réunion. »

## Donner l'exemple

Ce travail a nécessité de la persévérance et de l'intégrité, dit-il. « Cela fait presque 10 ans que je me bats pour que nous changions notre façon de faire ». Pour M. Lunanga, être un chef de file signifie également être capable de communiquer pour plaider auprès des autorités et des communautés. Un chef de file doit également rassembler et mobiliser les gens, car l'enregistrement des faits d'état civil exige de la coordination. Par-dessus tout, dit-il, un leader doit être humble, honnête et garder l'esprit ouvert.

« Je motive les autres par mon comportement », dit-il. « Lorsque l'on est sans ressource, on doit motiver les autres en donnant l'exemple ». « Mon savoir-faire donne aussi envie aux autres d'imiter ce que je fais ». M. Lunanga a lui-même été inspiré par l'évaluateur de l'état civil du Bénin, Hippolyte Togonou, qui, en tant que mentor, « m'a toujours encouragé et conseillé de ne pas abandonner lorsque je sentais de l'incompréhension et de l'épuisement ». Il s'inspire également de deux pays : le Botswana pour ses services d'état civil intégrés et interconnectés, et la Côte d'Ivoire pour son bureau national d'identification.

Quelle est sa vision du système d'état civil de la RDC? « D'ici 10 ans, je vois un système d'enregistrement moderne et performant, au centre de la gouvernance administrative et économique, adapté aux normes généralement reconnues et ayant recours à des solutions innovantes pour produire des statistiques fiables. » ■

**« Je suis fier de la cohésion de toutes les structures impliquées dans la gestion de l'état civil et de l'intérêt croissant pour nos activités. »**

**En savoir plus sur les systèmes ESEC en RDC :**

Lire le [profil du pays](#).